



**RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Après une année en lycée

**Je veux me réorienter en 1^{re} professionnelle passerelle :
Que dois-je faire ?**



Dans le courant de l'année pour une 1re professionnelle passerelle



Qui peut candidater en 1^{re} professionnelle passerelle et comment?

Je suis en **2^{de} générale et technologique** et je souhaite m'orienter en voie professionnelle (sous réserve d'avoir accompli la scolarité complète de 2^{de})

Je suis en **1^{re} professionnelle** et je veux changer de spécialité de baccalauréat

Je suis en **2^{de} professionnelle** et je veux changer de spécialité (sous réserve d'avoir accompli la scolarité complète de 2^{de})

Je suis en **Terminale CAP** et je veux poursuivre en 1^{re} professionnelle

Je suis accompagné dans le cadre du Droit au retour en formation initiale (**DARFI**)

Je suis accompagné par la **MLDS** dans le cadre d'une action de remédiation

Je fais un dossier PassRL** et formule mes vœux dans Affelnet* auprès de mon établissement d'origine ou du CIO de rattachement

Attention : Il est nécessaire de renseigner un dossier de candidature pour une 1^{re} professionnelle dans PassRL** ET de saisir les vœux dans Affelnet Lycée* avec l'établissement d'origine ou le CIO de rattachement pour valider la procédure.

Je ne relève pas d'une 1^{re} pro passerelle si :

- Je suis en 2^{de} professionnelle et je poursuis en 1^{re} professionnelle dans la même spécialité ou la même famille de métiers dans le même établissement ou avec changement d'établissement
- Je suis doublant de 1^{re} professionnelle dans la même spécialité ou la même famille de métiers

* AFFELNET Lycée : application informatique préparatoire à l'affectation

** PassRL : plateforme dématérialisée qui permet de déposer un dossier de candidature en 1^{re} professionnelle passerelle

En pratique

- Je me renseigne sur les places vacantes et les actions d'information et d'orientation proposées dans la formation et l'établissement souhaités.
- Je renseigne dans mon établissement de scolarisation actuel un dossier de candidature PassRL**, avant le 7 juin 2022.
- Je peux formuler de 1 à 10 vœux classé(s) par ordre de préférence dont uniquement 2 vœux pour l'entrée en 1^{re} professionnelle passerelle.



Situations de handicap ou de trouble de santé invalidant

Pour les situations de handicap reconnues par la MDPH ou de trouble de santé invalidant qui limitent mon choix d'orientation, je complète un dossier pour la commission de préparation à l'affectation. La commission étudie ma situation et statue sur la nécessité ou pas d'un bonus qui favorise mon affectation.

Calendrier :

- *Le mercredi 1er juin 2022 : date limite de réception à la direction des services départementaux de l'éducation nationale des dossiers à étudier pour toutes les commissions de préparation à l'affectation.*
- *Le 7 juin 2022 : commission de préparation à l'affectation.*

Plus d'informations

Guide complet de l'affectation 2022
<https://www.ac-lyon.fr/affectation-et-sectorisation-122099>

Site du département du Rhône
www.ac-lyon.fr/dsden_rhone

Site du département de l'Ain
www.ac-lyon.fr/dsden_ain

Site du département de la Loire
www.ac-lyon.fr/dsden_loire

Information sur les métiers
www.onisep.fr

Information sur l'orientation
Rendez-vous en CIO
www.ac-lyon.fr/les-cio-de-l-academie-de-lyon-122050



**RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Région académique Auvergne-Rhône-Alpes

DRAIO de Lyon

Mars 2022